

PROGRAMME

MAC Acteur PRAP 2S

Secteur Sanitaire Social

Formation de Maintien et Actualisation des Compétences
Programme conforme au référentiel V9.01/2021

Le public visé et les prérequis

- × Acteurs PRAP souhaitant prolonger leur qualité
- × Prérequis : Être titulaire d'une carte d'Acteur PRAP dont la date de fin de validité n'est pas dépassée ou est dépassée depuis peu. Si elle est largement dépassée un test préalable permettra de définir si le stagiaire pourra participer à la formation MAC ou recommencer une formation initiale
- × Il est nécessaire de lire et d'écrire
- × La formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Les participants

- × 3 à 10 stagiaires.

La durée

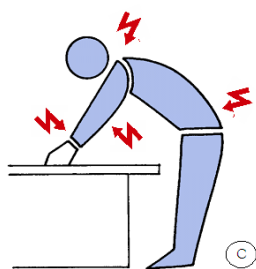
- × 2 jours (14 heures)
- × Environ 20 mn avant la formation consacrées à la réponse à un questionnaire + la réalisation d'un travail préalable

Les délais d'accès

- × Les dates de la formation sont fixées de gré à gré par le client et l'organisme de formation.
- × Il est préférable de nous contacter 2 mois avant la période de formation souhaitée et 4 mois avant lorsque vous prévoyez la formation en mai / juin / octobre / novembre / décembre.

Les modalités de formation

Formation en présentiel.



Accessibilité de la formation :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques.

Merci de nous informer en amont de la formation :

Christian – 06 52 01 54 60
fpcsudouest@gmail.com





Certifié QUALIOP1 – N° FRO60805-2


FPC Sud Ouest

actions de Formation, Prévention et Conseil pour la réduction des risques professionnels

 www.fpcso.com

 9 rue Sébastopol
31000 Toulouse

 06 75 63 36 40

 fpcsudouest@gmail.com

SARL au capital de 10 000 €

Siret 478 622 632 00014

RCS Toulouse

APE 8559A

N° existence 73.31.04326.31

N° assurance RCP 300010020

Vos interlocuteurs

Christian ☎ 06 52 01 54 60

 cerisere.christian@sfr.fr

Protection données personnelles

Justine ☎ 07 55 77 21 14

 jdeditfpc@gmail.com

Formateur

Christian

Le contexte

La qualité d'Acteur PRAP est attribuée pour une durée de 2 ans. La formation MAC permet de renouveler cette qualité pour une nouvelle période de 2ans. La formation MAC des Acteurs PRAP 2S déjà formés à l'ALM (c'est-à-dire ayant suivi la formation initiale de 4 jours, ou bien ayant suivi la formation complémentaire ALM valant MAC) comporte 1 journée consacrée à l'analyse de situations de travail et 1 journée à l'ALM

Les objectifs de la formation

- ✗ Réduire les accidents du travail et maladies professionnelles liés à l'activité physique
- ✗ Mettre à jour le « Document Unique de prévention des risques » avec des risques factuels observés par les opérateurs dans leurs situations de travail réelles
- ✗ Maintenir ALM dans l'accompagnement des déplacements des personnes aidées

Les objectifs pédagogiques

Être un acteur de la prévention dans sa structure en :

- ✗ Détectant des risques physiques et en proposant des pistes d'amélioration,
- ✗ Informant la hiérarchie ou le référent
- ✗ Accompagnant la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

Le lieu

- ✗ Dans une salle de l'entreprise avec la possibilité d'écrire (table + chaise). Taille : 4 m2 pour le formateur et 3 m2 par stagiaire.
- ✗ Le matériel relatif aux exercices d'accompagnement (lit médicalisé... Cf. « Les outils pédagogiques ») peut être localisé dans la salle de formation, dans une chambre double ou dans deux chambres individuelles.

Le formateur

Christian Cerisère, formateur PRAP 2S certifié par l'INRS

- ✗ Mastère spécialisé (bac+6) en prévention des risques technologiques – Institut National Polytechnique de Toulouse (ENSIACET)

Membre du Réseau Prévention de la CNAM TS et des CARSAT depuis 2009 :

- ✗ 2009 : Formateur PRAP IBC et SST
- ✗ 2011 : Formateur PRAP 2S et APS ASD
- ✗ 2014 : Formateur animateur Prévention HAPA
- ✗ 2015 : Formateur de formateurs PRAP
- ✗ 2016 : Formateur animateur Prévention
- ✗ 2017 : Formateur APS Transport et SEIRICH
- ✗ 2018 : Formateur animateur Aide et Soins à domicile et formateur PRAP Petite Enfance
- ✗ 2021 : Formateur ALM « Accompagner La Mobilité »

Intervenant dans des formations CSE/CHSCT depuis 2012 et agréé par la Préfecture de Région depuis 2014
Sauveteur Secouriste depuis 2006 et Secouriste en santé mentale depuis 2021

Les outils pédagogiques

Les éléments fournis par les stagiaires :

Sont communiqués à chaque stagiaire avec la convocation un questionnaire préalable et le descriptif d'un travail à réaliser.

- ✗ Le questionnaire préalable pose des questions en relation avec la formation de manière à développer des attentes.
- ✗ Le travail préalable consiste à prendre en photo une situation de travail ou une reconstitution de situation de travail comportant des efforts particuliers, des postures contraignantes, des risques, etc. et à collecter des informations factuelles sur cette situation : poids, distances, dimensionnements... Cette photo pourra constituer la situation de travail individuelle décrite le dernier jour de formation.

Les documents à fournir par l'entreprise :

(Lorsque celle-ci dispose de ces informations et documents et qu'elle souhaite les communiquer)

- ✗ La liste exhaustive et anonymisée des accidents de l'année précédente et de l'année en cours avec si possible indication de la cause (chute, ...) et de la durée de l'arrêt de travail
- ✗ Les maladies professionnelles déclarées au cours des 3 dernières années
- ✗ Le Document Unique d'évaluation des risques (s'il est volumineux, la partie concernant les stagiaires ou la majorité d'entre eux)
- ✗ S'il en existe, la procédure ou la fiche permettant de signaler un risque, fait indésirable, etc.

NB : L'intervenant est soumis à une obligation de confidentialité

Équipement fourni par l'établissement pour la partie ALM de la formation :

Indispensable :

- ✗ Un lit médicalisé avec potence, matelas, drap et oreiller jusqu'à 5 apprenants, 2 au-delà
- ✗ Un fauteuil roulant manuel
- ✗ Un fauteuil confort
- ✗ Un lève-personne électrique roulant avec différentes tailles de harnais
- ✗ Un verticalisateur électrique avec différentes tailles de harnais
- ✗ Un déambulateur

Si l'établissement n'a pas la capacité de fournir tout ou partie du matériel nous avons la capacité de le louer et de le refacturer à prix coûtant.

Souhaité mais non indispensable :

- ✗ Lève-personne suspendu sur rail
- ✗ Rollbord
- ✗ Guidon de transfert
- ✗ Canes simple et/ou anglaise

Les autres outils pédagogiques :

- ✗ Cours PowerPoint, vidéoprojecteur
- ✗ Fiche d'observation et d'analyse des situations de travail dangereuses
- ✗ Pour la partie ALM :
 - Une caisse avec poignées
 - Draps de glisse de 2 tailles
 - Planche de transfert assis (dite « haricot »)

Les méthodes pédagogiques

- ✗ Exposés et discussions
- ✗ Exercices en sous-groupes
- ✗ Analyse de séquences de travail photographiées, filmées ou si possible observées directement
- ✗ Mise en œuvre de « scénarios » d'accompagnement de personnes aidées

L'organisation de la formation dans le temps



L'encadrement des apprenants

- ✗ Le formateur est présent en permanence pendant la durée de la formation
- ✗ L'accompagnement des personnes en situation de handicap (PSH) :
 - Il est conseillé aux PSH, aux stagiaires éprouvant des difficultés susceptibles de compromettre l'efficacité de la formation ou à leur employeur de nous informer avant la formation en écrivant un mail à fpcsudouest@gmail.com ou un SMS au 06 52 01 54 60. Notre référent handicap prendra contact avec vous. S'il n'est pas en mesure de répondre seul à vos besoins spécifiques, il demandera l'aide des acteurs du handicap avec qui il est en relation.
 - A défaut, il est conseillé aux stagiaires concernés de s'adresser au formateur en début de formation ou bien le plus tôt possible dans la formation. Il a été formé à l'accueil des PSH.

- Il faut tout faire pour éviter qu'au dernier moment, c'est-à-dire lors de l'évaluation des savoirs et des aptitudes en fin de stage, un stagiaire ne déclare une incapacité qui l'empêche de réaliser ou de réussir les épreuves sommatives de la formation.

Le contenu du programme

1^{er} jour : ALM

L'accueil des participants

- ✗ Présentations personnelles croisées avec erreur des participants.
- ✗ Les objectifs de la formation et ses règles de vie.
- ✗ Point sur le travail préalable et les attentes.
- ✗ Questionnaire initial avec réponse sur smartphone et l'application SOCRATIVE.

Identifier des enjeux de l'accompagnement de la personne aidée et l'intérêt d'un élargissement du modèle

- ✗ Compte rendu individuel des actions réalisées en tant qu'Acteur PRAP depuis la dernière formation. Éventuels points d'amélioration du circuit de signalement des risques détectés.



Les apprenants réalisent des accompagnements de personnes à mobilité réduite : se lever, s'asseoir, se coucher, se rehausser dans le lit, s'asseoir sur le bord du lit...

- ✗ L'évolution des techniques de manutention de personnes : les grands courants, les principes, la nature des manutentions au regard de R471, les autres critères



Les apprenants caractérisent l'assistance apportée dans les déplacements antérieurs en les rattachant aux grands courants, identifiant les avantages et les contraintes induites...

Connaître les déplacements naturels

- ✗ Les étapes de déplacements naturels, les capacités, les éléments d'environnement et les caractéristiques des meubles et du matériel qui aident à réaliser le mouvement ou au contraire le contraignent



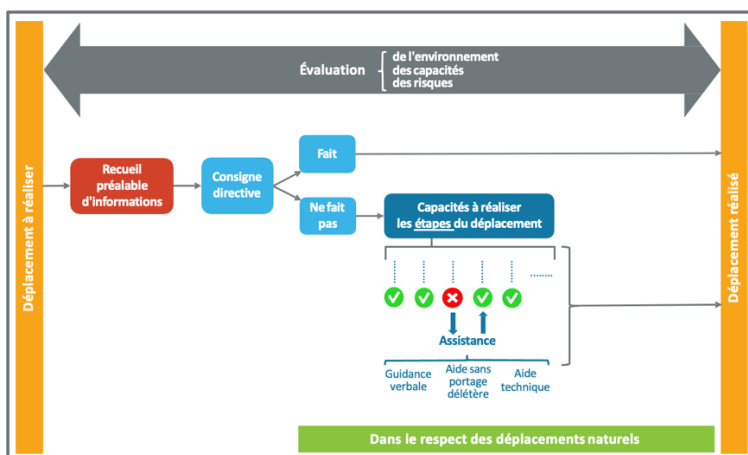
Les apprenants en sous-groupes analysent : se lever du fauteuil, s'asseoir dans le fauteuil, s'allonger dans le lit, s'asseoir au bord du lit

- ✗ L'adéquation des meubles avec les déplacements naturels
- ✗ Les motifs de la perte de la gestuelle naturelle

Connaître les schéma décisionnel ALM et accompagner un déplacement sans aide technique

Schéma décisionnel ALM

(Accompagner La Mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi)



V1 - 11/01/2021

prap 25 / APS ASD

- ✗ Les principes au cœur de l'accompagnement ALM



Les apprenants en groupes de 3 ou 4 mettent en œuvre des scénarios simples d'accompagnement

Analyser la situation d'accompagnement

- ✗ L'évaluation de l'environnement, des risques et des incapacités de la personne aidée avant l'accompagnement
- ✗ La communication avec des personnes ayant des incapacités sensorielles ou cognitives



Les apprenants en groupes mettent en œuvre des scénarios incluant des éléments environnementaux et des risques sur lesquels il est nécessaire d'agir, des incapacités sensorielles ou cognitives nécessitant une adaptation.

Accompagner un déplacement en utilisant des aides techniques

- ✗ Inventaire et REX (Retour d'Expérience) des aides techniques inertes présentes dans l'établissement
- ✗ La représentation graphique du partage des efforts entre la personne aidée, l'aidant et l'aide technique



Les apprenants en groupes mettent en œuvre des scénarios nécessitant l'utilisation d'aides techniques inertes (ou pas)

- ✗ Inventaire et REX (Retour d'Expérience) des aides techniques mécanisées présentes dans l'établissement



Les apprenants en groupes mettent en œuvre des scénarios nécessitant l'utilisation d'aides techniques mécanisées (ou pas)

Valider sa compétence ALM

2^{ème} jour : Analyse PRAP

L'action de prévention de l'Acteur PRAP dans l'entreprise

- ✗ Enjeux de la prévention des risques dans l'entreprise
- ✗ Relation des Acteurs PRAP avec les autres acteurs de prévention
- ✗ Interlocuteurs de l'Acteur PRAP et forme des remontées d'information



Les apprenants rendent compte de leur activité d'Acteur PRAP : signalements réalisés, suite donnée... Les apprenants à l'origine de signalements émettent un jugement sur l'efficacité du système de recueil et de traitement des remontées d'information : Ont-ils été tenus informés de la suite donnée ? Se sont-ils sentis valorisés, etc. Cet avis est pris en note par le formateur et communiqué au responsable sécurité.

L'observation des composantes de la situation de travail



Sur la base d'une observation réalisée en grand groupe pour se réapproprier l'outil, chaque apprenant décrit une de ses situations de travail.

L'analyse de situations de travail et la formulation de propositions d'amélioration

- ✗ Les sollicitations physiques, leurs conséquences et leurs causes
- ✗ Les propositions d'amélioration



Sur la base d'une analyse réalisée en grand groupe, chaque apprenant analyse sa situation de travail et propose des améliorations

Le signalement



Chaque apprenant présente son analyse et ses propositions

Les épreuves certificatives d'analyse



Chaque apprenant réalise l'épreuve certificative

L'évaluation certificative des compétences

- ✗ Capacité à analyser une situation de travail et à proposer des pistes d'amélioration
- ✗ Capacité assurer un accompagnement respectant le schéma décisionnel ALM

Savoir évalué	Modalité	Nature de l'évaluation
Analyser une situation de travail et proposer des pistes d'amélioration	Individuel	Renseigner la Fiche d'Observation et d'Analyse correspondant à une situation de travail
Assurer un accompagnement respectant le schéma décisionnel ALM	Individuel	Réaliser dans une mise en situation tirée au sort un accompagnement conforme au schéma décisionnel

Les deux compétences doivent être validées

Le suivi

- ✗ Les stagiaires qui ont suivi l'intégralité de la formation et ont réussi l'évaluation des compétences renouvellent leur certificat national Acteur PRAP 2S
- ✗ Le compte rendu de la formation intégrant les analyses et les propositions d'amélioration des stagiaires est communiqué à la Direction



98,9% des stagiaires ayant suivi la formation entre le 01/01/2017 et le 31/12/2023 la recommandent.

Évaluations :



Un score de 9,2/10 correspond à : 7 stagiaires jugent la formation « excellente » lorsque 3 l'estiment « bonne »

Taux moyen d'obtention du certificat du 01/01/2020 au 31/12/2023 des apprenants ayant participé à la totalité de la formation = **100%**

Les stagiaires qui ne participent pas à la totalité de la formation le font : a) en raison d'un changement de planning, b) en raison de maladie, c) parce qu'eux-mêmes ou leur hiérarchie ignoraient l'obligation de présence et ont pris des rendez-vous.

Taux d'absentéisme sur la formation en 2023 : 9% des 54 apprenants formés.

Lorsque le stagiaire s'absente au cours de la 2^{ème} journée de formation, il a la possibilité d'obtenir son certificat en participant à la totalité de la 2^{ème} journée d'une autre session. Lorsqu'il s'absente au cours de la 1^{ère} journée, il doit recommencer la formation.